



*Programmes chargés en spécialités arts  
plastiques : recentrage urgent sur les  
questions limitatives*

[association.artsplastiques@gmail.com](mailto:association.artsplastiques@gmail.com)

*A l'attention de Monsieur le Ministre de l'Education Nationale*

Nous, professeurs en spécialité arts plastiques en lycée, sommes en grand désarroi. Il n'est pas rare d'avoir maintenant 35 élèves en arts plastiques, ce qui paraît une aberration pour les cours de pratique et rend hors de portée le suivi consciencieux de leurs dossiers. Mais nous avons surtout cette année un nouveau programme très lourd en culture artistique. Le niveau de nos élèves est affaibli par une continuité pédagogique inégale et inégalitaire, due au confinement. Nous sommes nous-mêmes démunis pour faire travailler nos élèves sur autant de notions, avec des épreuves pouvant porter sur un ensemble trop vaste de questions, ce pour le mois de mars seulement. De plus, n'ayant pas eu le temps d'être formés au type de sujets présentés comme « zéros », nous travaillons dans l'incertitude et l'impression diffuse de ne pas en faire assez ou de cibler à côté de la demande. Sans éclaircissement concernant ces derniers (ils ne sont pas parus au B.O) et sans publication de CANOPE, il nous semble impossible de préparer correctement nos élèves au bac cette année.

Pourquoi n'a pas été prise en compte, pour les arts plastiques, une demande d'allègement de trois à deux questions limitatives, déjà formulée au moment de notre rencontre avec Madame Ayada, Présidente du Conseil Supérieur des Programmes, c'est-à-dire avant que nous commencions à donner nos cours ?

Surpris de n'avoir pas eu de réponse par l'intermédiaire de nos IPR non plus, nous vous demandons d'intervenir au plus vite pour préciser quelles sont les points majeurs du programme à relier aux trois questions limitatives qui sont les entrées prépondérantes du programme. Autrement dit les questionnements transversaux et interdisciplinaires pourraient être traités dans un second temps pour le grand oral mais pas avant. De plus nous avons besoin comme vous le signifiez dans votre mail du jeudi 5 novembre « des critères d'évaluation détaillés, afin que soit garantie une égalité de traitement des candidats » sur le plan national.

Pour les épreuves écrites de bac, nous souhaitons une modification par une note de service nous permettant de ne préparer les élèves qu'à deux types de sujets plutôt que trois. En effet, nous préparer et préparer nos élèves à trois nouveaux types de sujets, dont nous ne connaissons pas la forme l'an dernier, nous paraît insurmontable. Votre annonce faite ce même jour de proposer deux sujets et une grille d'évaluation critériée n'aura un effet d'allègement qu'avec ces notifications.

Nous vous prions, Monsieur le Ministre de bien vouloir recevoir l'expression de nos respectueux sentiments.

**POLYCHROME-edu**  
**Association nationale des professeurs d'arts plastiques.**